

CHRONIQUES du TRAVAIL

Cahiers de l'Institut Régional du Travail



Les Jeunes et le Travail 2. Métamorphoses du Rapport au Travail

Directeur de la Publication : Mario Correia

Comité de Parrainage : Jacques Freyssinet (*économiste*), Jacques Garnier (*économiste*), Tiennot Grumbach (*avocat*), Eric Verdier (*sociologue et économiste*)

Comité de Rédaction : Jean-François Paulin, Olivier Pujolar (*droit*), Jérôme Gautié, Stéphanie Moullet, Michel Rocca (*économie*), Christophe Baret, Ariel Mendez (*gestion*), Mario Correia, Vincent Tiano (*sociologie*)

Rédacteurs en Chef du n°2 : Mario Correia, Henri Eckert

Secrétaire de Rédaction : Christiane Korol

Ont collaboré à ce numéro : Pascal Barbier, Jean-Michel Bonvin, Maël Dif-Pradalier, Barbara Duc, Bruno Gachassin, Adeline Gilson, Irène Jonas, Sabrina Labbé, Nadia Lamamra, Daniel Mercure, Vincent Merle, Yamina Meziani, Stéphanie Moullet, Laurent Mucchielli, Christian Papirot, Pauline Perez, Constance Perrin-Joly, Benoît Pinto, José Rose, Emilie Rosenstein, Bernard Roudet, François Sarfati, Pauline Seiller, Dominique Vial, Mircea Vultur

Nous tenons à remercier les animateurs des débats... Henri Eckert, Jérôme Gautié, Baptiste Giraud, Michel Rocca, Emmanuel Sulzer, Jean-Frédéric Vergnies, Alain Vulbeau

... ainsi que les intervenants : Lilia Benhadji, Muriel Gautier, Françoise Geng, Stéphane Geyer, Gwendal Ropars

COLLOQUE "Les Jeunes et le Travail" - 4 et 5 Octobre 2012

(Marseille, Hémicycle du Conseil Régional PACA)

Comité d'Organisation : Mario Correia (IRT-LEST, Aix-Marseille Université), Céline Gasquet (ORM), Rémy Jean (Institut d'Ergologie, Aix-Marseille Université), Christiane Korol (IRT, Aix-Marseille Université), Samira Mahlaoui (CEREQ), Jocelyne Martinière-Tesson (LEST, Aix-Marseille Université), Ariel Mendez (LEST, Aix-Marseille Université), Stéphanie Moullet (IRT-LEST, Aix-Marseille Université), Isabelle Schockaert (IRT-LEST, Aix-Marseille Université), Véronique Serabian (IRT, Aix-Marseille Université), Delphine Urtasun (IRT, Aix-Marseille Université)

Comité Scientifique : Frédérique Alexandre-Bailly (ESCP Europe), Thomas Amossé (Centre d'Etudes de l'Emploi), Christophe Baret (LEST, Aix-Marseille Université), Martine Brasseur (CEDAG, Université Paris Descartes), Sébastien Brunet (Faculté de Droit et de Science Politique, Université de Liège, Belgique IWEPS, Région Wallone, Belgique), Andrea Cammelli (Faculté des Sciences statistiques et Consortium Interuniversitaire AlmaLaurea, Université de Bologne, Italie), Mario Correia (IRT-LEST, Aix-Marseille Université), Henri Eckert (GRESKO, Université de Poitiers), Abraham Franssen (Facultés Universitaires Saint-Louis, Bruxelles, Belgique - Université Catholique de Louvain, Belgique), Jacques Freyssinet (Centre d'Etudes de l'Emploi), Céline Gasquet (ORM), Jérôme Gautié (ISST, Université Paris I), Jean-Luc Guyot (IWEPS, Belgique - Université Catholique de Louvain, Belgique), Rémy Jean (Institut d'Ergologie, Aix-Marseille Université), Stéphane Jugnot (statisticien-économiste), Annie Lamanthe (LEST-Centre régional associé au CEREQ, Aix-Marseille Université), Nicole Maggi-Germain (ISST, Université Paris I - Laboratoire Droit et Changement Social, Université de Nantes), Samira Mahlaoui (CEREQ), Ural Manço (Facultés Universitaires Saint-Louis, Bruxelles, Belgique), Ariel Mendez (LEST, Aix-Marseille Université), Stéphanie Moullet (IRT-LEST, Aix-Marseille Université), Jean-François Paulin (Université Claude Bernard Lyon 1), Olivier Pujolar (Institut du travail - COMPTRASEC, Université Montesquieu-Bordeaux IV), Michel Rocca (CREG - Université Pierre Mendès France de Grenoble), José Rose (LEST, Aix-Marseille Université), Yasmine Siblot (ISST, Université Paris I - IDHE), Marcelle Stroobants (Centre METICES, Université Libre de Bruxelles, Belgique), Vincent Tiano (DIRECCTE PACA), Eric Verdier (LEST-CNRS, Aix-Marseille Université), Jean-Frédéric Vergnies (CEREQ), Alain Vulbeau (Université Paris Ouest), Mircea Vultur (Institut national de la recherche scientifique, Observatoire Jeunes et Société, Québec, Canada)

En couverture : « Les Quatre Doigts de la République », photographie de Rémi Belle©

CHRONIQUES DU TRAVAIL

Les Jeunes et le Travail | 2. Métamorphoses du Rapport au Travail

Sommaire du n°2 - Décembre 2012

► **Introduction** (M. Correia, H. Eckert)

1- Des accès à l'emploi et au travail très différents

- 1.1- Jeunesse : une transition difficile entre école et emploi (V. Merle)
- 1.2- La transition école-travail comme lieu de socialisation professionnelle ? Le rapport au travail d'apprenti(e)s ayant connu un arrêt prématuré (N. Lamamra et B. Duc)
- 1.3- L'activation des "jeunes adultes en difficulté". Le cas du programme FORJAD dans le canton de Vaud (J.-M. Bonvin, M. Dif-Pradalier et E. Rosenstein)
- 1.4- Les limites au recrutement des jeunes issus de la diversité dans la Fonction Publique Territoriale. Logiques de composition et réseaux stratégiques (Y. Meziani)
- 1.5- Orientation professionnelle des jeunes et représentations sociales des métiers (S. Labbé et B. Gachassin)

2- Les valeurs au travail des jeunes selon les populations

- 2.1- Les valeurs des jeunes : la montée de l'individualisation (B. Roudet)
- 2.2- Rapport au travail de jeunes diplômés dans des emplois d'exécution (P. Barbier)
- 2.3- De "bons opérateurs" ? Le rapport au travail des jeunes ouvriers des chantiers navals de Saint-Nazaire (P. Seiller)
- 2.4- La nouvelle génération d'apprentis conseillers financiers de La Poste face au travail (A. Gilson)
- 2.5- Comprendre les mobilités de jeunes peu qualifiés (I. Jonas et F. Sarfati)

3- Les exclus du travail

- 3.1- Une activité délinquante à défaut d'emploi ? Quelques réflexions sociologiques (L. Mucchielli)
- 3.2- Le rapport au travail revisité. Le cas des intermittents du travail (P. Perez)

4- Synthèse (J. Rose)

► **Annexes : Actes du Colloque "Les Jeunes et le Travail" des 4 et 5 octobre 2012**

(synthèse D. Vial et S. Moullet)

- Introduction

- 1- Particularité des jeunes en Région PACA et actions locales
- 2- Valeurs des jeunes
- 3- Des jeunesses et des rapports intergénérationnels
- 4- Accès à l'emploi et relations au travail

► **Table des Matières**

► **Appel à Contribution - Chroniques du Travail n°3 - "Qualité du Travail, Emplois de Qualité"**



Mario CORREIA (1955)
mario.correia@univ-amu.fr

Sociologue du travail, maître de Conférences à l'Institut Régional du Travail d'Aix-en-Provence (IRT) et au LEST, Aix-Marseille Université (AMU), directeur de l'IRT. Vice-président délégué AMU à la Santé et à la Sécurité au Travail

Thèmes de recherche :
 Parcours professionnels - Mobilité sociale - Militantisme et syndicalisme - Formation professionnelle continue
<http://irt.univ-amu.fr>
<http://www.lest.cnrs.fr>



Henri ECKERT (1950)
henri.eckert@univ-poitiers.fr

Enseignant, puis conseiller d'orientation psychologue, sociologue au Céreq à Marseille, il est aujourd'hui professeur des Universités en Sociologie, Laboratoire GRESO (Groupe de Recherche et d'Etudes Sociologiques du Centre Ouest, EA 3815), Université de Poitiers

Thèmes de recherche :
 Insertion professionnelle des jeunes - Insertion sociale et parcours de vie - Jeunes ouvriers et socialisation ouvrière - Discrimination à l'école et sur le marché du travail - Sociologie de l'éducation - Sociologie de la jeunesse - Sociologie des professions
<http://gresco.labo.univ-poitiers.fr/spip.php?article187>



► INTRODUCTION

Mario Correia, Henri Eckert

Les sociologues, à l'inverse des statisticiens, s'accordent volontiers pour convenir que la jeunesse ne saurait être réduite à une question d'âge. Les seconds, partant du fait que la catégorie de l'âge, au sens de ce mot pour l'état civil, se présente comme une grandeur continue et qu'il faut bien y découper des périodes, c'est-à-dire y déterminer des seuils - un seuil, par exemple, en deçà duquel un individu ne peut être dit jeune et un autre un seuil au-delà duquel ce même individu ne peut plus être considéré comme jeune - ont décidé de définir la jeunesse comme l'âge de la vie compris entre 18 et 25 ans. Si cette convention leur permet de montrer qu'il est possible d'assigner aux 18-25 ans des comportements spécifiques - ce qui tendrait à confirmer la validité de leur découpage - et de porter au jour des évolutions caractéristiques de la période récente, il n'en reste pas moins difficile d'écarter le soupçon d'arbitraire de ces seuils. Tous les individus accèdent-ils à la jeunesse à 18 ans et en sortent-ils à 25 ans ? L'embarras des statisticiens apparaît clairement lorsqu'ils hésitent sur les

bornes et se posent la question de savoir s'il n'aurait pas fallu fixer la borne inférieure à 15 ans par exemple ou la borne supérieure à 30 ans. De plus en plus nombreux sont en effet ceux qui n'ont pas encore, à l'âge de 25 ans, accédé à une situation professionnelle pérenne ou qui, à en croire la diffusion de comportements du type « Tanguy », ne se sont pas encore décidés à quitter le domicile parental, voire ont fini par y revenir après une première escapade. À l'autre extrémité, les revendications d'autonomie sont de plus en plus précoces et nombreux sont les individus qui n'attendent plus d'avoir atteint l'âge légal de la majorité civique pour faire valoir certaines revendications ou, plus simplement, des velléités d'indépendance. Les sociologues auraient-ils donc raison de refuser d'enfermer la jeunesse entre des limites sinon trop étroites, du moins trop rigides ?

La jeunesse renverrait, selon l'expression d'Olivier Galland¹, à « un nouvel âge de la vie », le mot âge renvoyant cette fois à une période de la vie qui serait apparue

1. Olivier Galland est sociologue, directeur de recherche au CNRS, au Groupe d'études des méthodes de l'analyse sociologique de la Sorbonne Paris-IV (<http://www.gemass.fr/spip.php?article32>). Il est aussi chercheur associé au Laboratoire de sociologie quantitative (CRESTINSEE).

à la suite d'une « désynchronisation » des seuils de passage à la vie adulte. Jusqu'au début des années 1950, le moment où l'individu trouvait sa place dans la vie professionnelle au sortir de la formation initiale coïncidait approximativement avec le moment où il quittait le domicile parental pour former un nouveau ménage et fonder une nouvelle famille. Ces deux moments survenaient généralement, pour les jeunes hommes du moins, à la fin du service militaire qui constituait de fait comme un rite de passage de la fin de l'adolescence à l'âge adulte. Au cours des années 1960, cette coïncidence se distend de plus en plus, jusqu'à laisser paraître une nouvelle étape dans le cycle de vie des individus, nouvelle étape qu'Olivier Galland désigne précisément par le mot jeunesse. La jeunesse serait ainsi ce nouvel âge de la vie qui se creuse, sur l'axe qui mène de l'école à l'activité professionnelle, entre la fin des études et l'installation dans une situation professionnelle stabilisée et, sur l'axe des modes d'existence, entre la décohabitation familiale et l'installation dans une vie familiale nouvelle, généralement marquée par l'arrivée du premier enfant. Si ce schéma peut paraître normatif en ce qu'il induit une linéarité et une succession d'étapes, conformément aux exigences du cycle de vie, orientées vers la fondation d'une cellule familiale et l'inscription dans l'activité économique, il n'en traduit pas moins certaines évolutions qui ont caractérisé la fin du vingtième siècle. À l'appa-

rition d'une période de latence entre la fin de la vie au domicile des parents et l'installation dans une vie de couple, marquée par des formes de cohabitation diverses - cohabitation étudiante, par exemple, ou vie solitaire favorable aux expériences amoureuses plus aventureuses, réversibilité des modes de cohabitation, etc. -, répond la période de transition entre fin des études et accès à des formes d'emplois stabilisés, souvent marquée par des moments - variables selon les individus, leurs caractéristiques sociales ou scolaires - de galère ou, du moins, d'emploi instable ou d'alternance entre emploi et chômage.

Ce nouvel âge de la vie ferait écho à cette période d'insouciance - de frivolité aurait dit Parsons² - qui caractérisait l'existence des jeunes bourgeois avant que les phénomènes liés de prolongation des scolarités et de massification du système de formation initiale n'entraînent un report généralisé de la fin des scolarités individuelles et que les évolutions des mœurs concomitantes ne conduisent à la propagation de comportements plus libres en matière de sexualité notamment. Les évolutions sociales que nous venons d'évoquer auraient ainsi permis à tous, quelle que soit leur origine sociale, de vivre un temps de jeunesse, entre fin de l'adolescence et entrée dans l'âge adulte. À tous peut-être, mais sans doute pas de la même manière ! Une autre évolution sociale majeure n'a pas tardé, en effet, à

2. PARSONS T. (1942), *Age and Sex in the Social Structure of the United States*, *American Sociological Review*, 7-5. Professeur à l'Université Harvard, Talcott Parsons (1902-1979) est l'un des plus grands théoriciens de la sociologie contemporaine (<http://www.universalis.fr/encyclopedie/talcott-parsons>).

interférer avec les évolutions mentionnées jusque-là et à peser de plus en plus lourdement sur les comportements des individus selon leurs conditions sociales d'existence : celle qui, dès la fin des années 1970 et dans le sillage de l'entrée en crise des sociétés capitalistes industrielles occidentales, va induire une transformation radicale des conditions d'emploi et, pour les plus jeunes, des conditions d'accès aux emplois. L'exigence de flexibilité - flexibilité dans l'usage de la main d'œuvre par les entreprises avant tout - va entraîner l'apparition de formes d'emploi dérogeant à la norme de l'emploi traditionnel, à temps plein et sur contrat d'emploi à durée indéterminée, pour reprendre ici les termes de Margaret Maruani et Emmanuèle Reynaud³. Les individus sortant du système de formation initiale ne se confrontent pas de la même manière à cette nouvelle donne sur le marché du travail. D'une manière générale, ceux qui s'y présentent pourvus de diplômes recherchés rencontrent moins de difficultés pour s'insérer durablement dans l'emploi que ceux qui ne peuvent faire valoir que des diplômes obsolètes, trop répandus et d'un niveau insuffisant ou, pire, qui ne disposent d'aucun titre ou diplôme professionnels. Pour ceux-là, la période de la jeunesse perd d'emblée son caractère d'insouciance et devient, au contraire, une période heurtée, souvent

marquée par l'alternance entre emploi et chômage, au cours de laquelle l'individu est exposé au risque de dérives diverses, pouvant parfois le mener à des conduites délinquantes.

Il se pourrait d'ailleurs que la tension particulièrement vive sur le marché du travail (sur le marché du travail juvénile en particulier) ne pèse pas seulement sur ceux qui l'affrontent dans les pires conditions. La tension paraît en effet peser désormais sur l'ensemble des jeunes, certes diversement selon leurs caractéristiques et leurs ressources, et induit des concurrences toujours plus vives entre les uns et les autres. Il convient de prendre ici toute la mesure de ces concurrences, d'autant qu'elles ne se bornent pas à jouer seulement sur le marché du travail, au moment de l'entrée dans la vie active. Elles jouent en amont, dès l'étape qui précède l'entrée dans le monde du travail, tout au long de la scolarité des individus. Sans entrer ici dans le détail de la structuration du dispositif de formation français, il convient de relever à quel point il continue de fonctionner selon le principe d'une « distillation fractionnée »⁴. Dès la fin du collège, une partie des élèves est, souvent contre son gré, écartée de la voie normale - selon l'expression généralement utilisée par les élèves eux-mêmes

3. MARUANI M., REYNAUD E., *Sociologie de l'emploi*, éd. La Découverte, coll. Repères 2010 (4^e éd.). Margaret Maruani est sociologue, directrice de recherche au CNRS, rattachée au Centre de recherche sur les liens sociaux (CERLIS/CNRS/Université Paris-Descartes). Elle dirige le réseau de recherche international et pluridisciplinaire « Marché du travail et Genre » (MAGE) qu'elle a créé en 1995, ainsi que la revue *Travail, Genre et Sociétés*. Emmanuèle Reynaud, sociologue, est chargée de recherche à l'IDHE (Université Paris-X-Nanterre).

4. DUBET E., « Réflexions sur les parcours des élèves. Distillation fractionnée et projet de formation », *La Jaune et la Rouge*, n°613, mars 2006, pp. 23-25 (<http://www.lajauneetlarouge.com/article/reflexions-sur-les-parcours-des-eleves-distillation-fractionnee-et-projet-de-formation>).

- et dirigée vers les formations professionnelles de base. Une autre partie de ceux qui ont accédé au lycée général est, à la fin de la Seconde, dirigée vers les filières technologiques, à l'écart de la voie normale qui conduit au baccalauréat général ; à l'issue du lycée, si la répartition des élèves relève davantage d'une orientation, les possibilités de poursuite d'études n'en sont pas moins nettement hiérarchisées. Du fait de cette organisation, les parcours scolaires ressemblent davantage à une course d'obstacles qu'il s'agit de franchir dans les meilleures conditions pour s'assurer simplement de la possibilité d'une relative maîtrise sur son propre devenir. Dès ce moment, une concurrence imputoyable se met en place dont la fonction essentielle est de prédisposer les individus en vue de leur entrée dans la vie professionnelle. À la lutte pour les classements scolaires fait suite - nous reprenons ici des expressions proposées par Gérard Mauger⁵ -, la lutte pour les classements professionnels. La jeunesse apparaît alors davantage comme un « âge des classements » - selon une autre expression proposée également par Gérard Mauger - au cours duquel la lutte se fait d'autant plus âpre que les (bonnes) places se font plus rares et qu'il est exigé davantage pour pouvoir y postuler et y accéder. En ce sens, les tensions sur le marché du travail débordent sur toutes les fractions de la jeunesse.

Cette concurrence qui marque les parcours

scolaires d'abord, les parcours d'insertion par la suite, renvoie à une montée de l'individualisme, dont elle procède et qu'elle entretient en retour. Sans doute l'individualisme de la jeunesse doit-il être relativisé au regard des investissements divers et variés dans des causes humanitaires ou écologiques d'une partie des jeunes, qui témoignent de la transmission de valeurs collectives d'une génération à l'autre. S'il peut paraître opportun de parler d'individualisation comme le suggère Bernard Roudet, il n'en reste pas moins que l'intériorisation de comportements individualistes / concurrentiels, stimulée par l'école, déborde par la suite dans les comportements en milieu de travail, d'autant plus volontiers que les milieux de travail sont, du fait des nouvelles pratiques de management axées sur l'individualisation, devenus très concurrentiels. S'il n'est pas ici question d'engager une analyse des formes de concurrence en milieu de travail, il est un aspect qui nous intéresse au plus haut point : celui qui concerne les concurrences possibles entre jeunes et anciens en situation de travail. La construction sociale de l'opposition entre « jeunes » et « vieux » risque, à cette occasion, d'entrer en résonance avec les oppositions entre générations et/ou entre classes d'âge. Il faut, en effet, rappeler une caractéristique de certains discours sur la jeunesse dans la société française actuelle : ceux-ci ont largement participé à une valorisation de la jeunesse - paradoxale dans la mesure

5. Gérard Mauger est sociologue, directeur de recherche au CNRS, directeur-adjoint du Centre de sociologie européenne (CSE). Il est membre de l'association Raisons d'Agir. Ses recherches ont porté sur la jeunesse, la déviance, les pratiques culturelles et les intellectuels (<http://www.homme-moderne.org/societe/socio/gmauger>).

où cette valorisation n'exclut pas une stigmatisation de certaines fractions de la jeunesse, souvent vilipendées à cause du manque d'appétence qu'elles manifesteraient pour le travail et leur inclination pour l'argent facile, issu de trafics divers - en opposition avec les catégories d'âges plus avancés. Ces discours font rimer jeunesse avec enthousiasme, implication, inventivité, nouveauté, modernité, réactivité, etc., alors que rimeraient avec les âges plus avancés les termes opposés d'indifférence, découragement, répétition, tradition ou lenteur. Ces deux séries de termes ne s'inscrivent pas seulement dans des espaces sémantiques fortement contrastés et diversement connotés, mais alimentent des discours idéologiques à l'œuvre dans des contextes divers et susceptibles d'intervenir dans les situations ordinaires de travail. Dans ces cas, l'expérience peut être dévalorisée au nom de l'inventivité et de l'adaptabilité et, plus généralement, le système d'opposition sémantique servir à tendre les relations entre générations dans l'entreprise, voire à nourrir des stratégies en vue de substituer aux détenteurs des places convoitées des prétendants pressés.

C'est dans ce contexte et sur la base plus générale des conceptions possibles de la jeunesse qu'il convient d'aborder les relations entre les générations en milieu de travail et le rapport que les jeunes entretiennent avec l'activité de travail. Nous voudrions, sur ces deux points intimement liés, dresser une liste non exhaustive d'autres questions, bien que formulées sur le fond de l'approche de la jeunesse que nous venons d'esquisser. Quels autres

facteurs, jouant davantage dans le sens d'un plus grand détachement des jeunes vis-à-vis de la valeur accordée au travail, sont susceptibles de jouer tant sur le rapport au travail que sur les relations entre jeunes et anciens ? Nous en listons ici quelques-uns :

- le niveau de formation des jeunes générations plus élevé que celui des générations antérieures qui pourrait agir dans deux directions : une réticence à subir l'autorité d'anciens moins diplômés, l'affirmation de compétences dont les anciens ne disposeraient pas (leur supposée moins grande maîtrise des technologies informatiques par exemple), mais aussi, sinon surtout, l'acquisition de compétences cognitives dont le niveau est homogène avec leur niveau de diplôme ;
- la tertiarisation des activités et la prédominance des emplois dits de service, en considérant que les individus ont un rapport différent à leur travail lorsqu'ils agissent en interrelation directe avec d'autres personnes plutôt que d'agir sur la matière qu'ils transforment ;
- la diffusion du travail soumis aux exigences du flux, considérant que la production en juste à temps ou selon la demande, génère du stress et met les individus dans des conditions très différentes pour exercer leur activité ;
- des dispositions vis-à-vis du travail différentes dans un contexte de chômage et de précarité ne cessent de menacer la pérennité de la relation d'emploi ;
- une moindre résistance aux difficultés du travail et à la fatigue dans la mesure où les jeunes auraient, selon l'expression

d'un sociologue allemand, « les épaules moins larges que leurs aînés » ou parce qu'ils auraient moins de raisons - cf. remarque précédente - de s'investir dans l'activité même ;

- un plus grand scepticisme sur le rôle du travail comme « grand intégrateur », selon l'expression d'Yves Barel⁶, et la pratique de modes de socialisation qui ne passent plus nécessairement par le travail et le statut social qu'il octroie ;
- une évolution culturelle qui aurait entraîné une transformation des rapports à l'autorité et une moindre docilité des jeunes générations, d'où découlerait une moindre acceptation de situations de travail peu démocratiques ;
- la généralisation de formes de « débrouille » qui auraient tendance à relativiser l'importance du travail et de l'emploi dans les modes de survie ou d'existence des nouvelles générations ;
- une « gestion du temps » qui tend à privilégier le temps pour soi, c'est-à-dire un temps maîtrisé par l'individu contre le temps contraint du travail, soumis aux exigences d'une organisation et aux prescriptions qu'elle implique ;
- etc.

Jouant contre les pressions à une concurrence toujours plus vive, certains facteurs

pourraient ainsi agir en faveur d'un rapport plus distancié au travail des jeunes générations.

Le premier numéro de *Chroniques du Travail* (qui portait sur *Les jeunes et le travail : évolution des contextes*) avait permis d'approfondir certaines évolutions du contexte global dans lequel les jeunes entrent dans le monde des activités professionnelles. Ces évolutions suggèrent des explications des transformations éventuelles des comportements des jeunes ; celles-ci ont été appréhendées, lors des deux journées de Colloque consacrées aux jeunes et à leur rapport au travail qui ont eu lieu à Marseille les 4 et 5 octobre derniers, dans l'épaisseur de cas concrets⁷. Trois dimensions principales ressortent de ces journées.

En premier lieu : la nature de la formation initiale et l'articulation avec les modalités d'insertion dans l'entreprise ont un impact profond sur leur rapport au travail. La conférence inaugurale de Vincent Merle⁸ pointe les enjeux et questions en suspens : la définition d'une politique centrée sur la jeunesse et sa mise en œuvre risquent en effet d'infléchir fortement et durablement les modes d'insertion des jeunes comme le traitement qui leur sera

appliqué dans les entreprises.

En amont, l'inscription dans des filières scolaires fortement différenciées, basée sur le principe de distillation fractionnée décrit plus haut, réduit ou élargit le champ des possibles professionnels. L'exemple des populations apprenties en Suisse décrit par Nadia Lamamra et Barbara Duc, comme l'analyse des jeunes en situation de vulnérabilité effectuée par Jean-Michel Bonvin, Maël Dif-Pradalier et Emilie Rosenstein sont très éclairants sur ce processus d'intériorisation des contraintes. Ces analyses mettent en exergue, le rôle des dispositifs de gestion de la scolarité, de l'accès au marché du travail... qui peuvent parfois être d'une grande violence et se traduisent par des comportements et de projets spécifiques que les institutions imposent aux plus démunis.

Les représentations que les décideurs se font des différentes catégories de jeunes expliquent la persistance des discriminations qui leur sont appliquées, par exemple dans la fonction publique territoriale, décrites par Yamina Meziani. En dynamique, les représentations que les jeunes se font de leur future activité dans le secteur industriel apparaissent très approximatives dans l'enquête réalisée par Sabrina Labbé et Bruno Gachassin. Mais elles apparaissent aussi très différentes de ce que les divers décideurs, orienteurs ou autres imaginent, rendant dans bien des cas tout dialogue impossible.

En deuxième lieu : le rapport au travail des jeunes est de ce fait particulier. Le tableau dressé par Bernard Roudet des valeurs des jeunes à partir d'enquêtes

sur les valeurs des Français ne pointe certes pas de modification radicale : l'investissement au travail ne discrimine pas les générations. Toutefois, des modulations dans ces valeurs rendent compte de l'émergence d'une nouvelle relation au travail et aux dimensions extraprofessionnelles de la vie. En outre, l'expression « valeurs des jeunes » est trompeuse puisque l'on constate que ces valeurs sont fortement clivées en fonction du niveau d'études. Une série de contributions s'attachent à analyser le rapport au travail de populations spécifiques.

Pauline Seiller qui s'intéresse aux jeunes ouvriers des chantiers navals décrit avec quelques nuances un rapport au travail et à l'emploi assez permanent d'une génération à l'autre et, alors qu'ils semblent afficher une certaine distance avec leurs prédécesseurs, une proximité des générations.

Il n'en va pas même dans la population de jeunes conseillers financiers à laquelle s'intéresse Adeline Gilson. Les représentations du métier, les modes de relation au travail apparaissent très marqués par leur parcours antérieur et dépendent fortement de la plus ou moins grande facilité de ce parcours. Les modes de gestion de la main d'œuvre, la plus ou moins grande concordance entre espoirs de carrière et opportunités réelles, sont aussi susceptibles de modifier ce rapport en profondeur, comme le montre Pascal Barbier. On aurait ainsi une construction du rapport au travail issue d'abord des représentations et des possibilités de choix offertes par le cursus scolaire et ensuite infléchie ou modifiée en fonction de la correspondance entre les projections

6. BAREL Y., « Le Grand Intégrateur », *Connexions*, n°56, 1990.

7. Toutefois, tous les apports du colloque ne se retrouvent pas dans ce numéro. Deux autres revues ont participé à la préparation du colloque et ont repris certains d'entre eux. La revue *RIMHE* (qui succède à *Humanisme et Entreprise*) vient de publier un numéro sur les rapports intergénérationnels (<http://www.rimhe.com>). La revue *Formation et Emploi* (<http://formationemploi.revues.org>) publiera aussi dans les prochains numéros certaines des contributions proposées au colloque centrées sur l'accès au premier emploi.

8. Contrairement aux deux conférences inaugurales de Bernard Roudet et de Laurent Mucchielli qui ont fait l'objet d'une réécriture pour obtenir une forme plus conforme aux standards académiques, nous avons souhaité garder à celle de Vincent Merle, plus centrée sur les enjeux politiques et les modalités d'action, une forme proche de l'exposé oral qui en a été fait.

antérieures et la réalité des parcours offerts.

De manière plus étonnante, l'article d'Irène Jonas et François Sarfati nie de fait cette construction sociale et nous montre un rapport au travail relativement distancié et insouciant de catégories de populations qui ne semblent pas avoir des raisons de l'être. L'analyse du contexte et la capacité à élaborer des stratégies de développement professionnel sont habituellement pensées en corrélation avec le niveau scolaire atteint. Or, les comportements de ces jeunes peu qualifiés que décrivent ces deux chercheurs apparaissent étonnamment proches de ceux de populations beaucoup plus favorisées, comme si le modèle de la distanciation et de la construction stratégique des parcours se diffusait vers le bas. Il faut pourtant interpréter la diffusion de ce modèle avec prudence. Tout d'abord les auteurs utilisent le terme de « peu qualifié » même pour des individus ayant le niveau Bac, comme si l'augmentation générale du niveau de diplôme avait eu pour effet de faire glisser le curseur « faible qualification » vers le haut. Ensuite, certains des jeunes interrogés disposent de qualifications mobilisables sur des secteurs « en tension »⁹ sur le marché du travail (restauration, BTP...). On peut ainsi faire l'hypothèse que ce sont ces caractéristiques particulières qui leur fournissent des ressources spécifiques et leur permettent de développer une relation à l'incertitude relativement

maîtrisée.

En troisième lieu : la question de l'articulation formation/emploi a été vue surtout, jusqu'ici, à travers le prisme du salariat. C'est une tout autre perspective qui nous est ouverte par les deux dernières contributions. L'activité déviante, appréhendée du point de l'activité, et non de l'écart à la norme, que nous propose Laurent Mucchielli, décrit une inscription « durable » d'une partie de la population à l'écart des activités salariées standard et dont le retour à la « norme » est d'autant plus problématique qu'il est tardif. Ce phénomène très fortement médiatisé et dramatisé doit toutefois être relativisé si on compare la part de la population qui y est occupée à celle existant dans d'autres pays, sud-américains notamment, où, entre l'activité salariée standard et l'activité déviante, se développent des pans très importants d'activité informelle. L'éloignement du salariat se construit ici par défaut et non par choix. C'est tout le contraire pour la population enquêtée par Pauline Perez qui s'intéresse aux « intermittents du travail » pour qui l'activité salariée se résume à la composante salariale renouvelant ainsi le mot d'ordre post-soixante-huitard : « la vraie vie est ailleurs ».

José Rose a bien voulu s'atteler à la rude tâche qui consiste à rédiger une *synthèse* des deux jours du Colloque, remettant en perspective les apports qui y ont été faits, mais aussi élaborant de nouveaux

questionnements qui constitueraient autant de prolongements à ce Colloque.

En annexe, nous avons réuni les *débats* qui ont eu lieu pendant le Colloque ainsi que les *tables rondes* qui ont tenté de faire dialoguer les contributions présentées, fruit d'enquêtes en sciences sociales, avec les préoccupations des acteurs, notamment ceux chargés à un degré ou à un autre de la question de la représentation des salariés. Ces débats apportent des éléments de compréhension complémentaires et ouvrent aussi des pistes de recherche pour le futur, que nous espérons fécondes...

9. Les secteurs d'activité pour lesquels les entreprises rencontrent des difficultés de recrutement ou qui correspondent sur une période donnée à un important besoin de main-d'œuvre sont dits secteurs « en tension ».